



## Infos communales Saint-Médard 2019



### COMPTE RENDU du Conseil Municipal Du vendredi 18 octobre 2019

#### Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Odile GIRAUD - Valérie DA FONTE - Michèle THOLLOT - Laure SIRGUEY - Kevin CHERBUT - Michel FAURE - Valentino GOFFART - Maxime THOLOT

Absents excusés : Yves LAURANSON (pouvoir donné à Sébastien DESHAYES) - Joaquim LOMBARD (pouvoir donné à Maxime THOLOT) - Françoise MERLLIE (pouvoir donné à Valérie DA FONTE)

#### Absents non excusés :

Théo BALICHARD - Jennifer BARONNIER

### A l'ordre du jour :

#### ➤ FINANCES

- Approbation des tarifs communaux pour 2020

#### ➤ COMMUNAUTE DE COMUNES DE FOREZ-EST

- Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Demande de subvention « amende de police »

#### ➤ URBANISME

- Acquisition de la parcelle cadastrée section B numéro 1274 pour partie d'une contenance de 8 480m<sup>2</sup>

#### ➤ QUESTIONS DIVERSES





# Dates à retenir !

## **Dimanche 3 novembre à 10h15 au Monument aux Morts**

- Commémoration du 11 novembre suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité

## **Vendredi 8 novembre à 20 heures à la salle d'animation**

- Assemblée Générale de la Fédération des Associations

## **Samedi 16 novembre à 12 heures à la salle d'animation**

- Repas des anciens du village organisé par le Comité des Fêtes et financé par le CCAS

## **Vendredi 29 novembre à 19h30 en mairie**

- Conseil Municipal

## **Samedi 30 novembre à 10 heures à la salle d'animation**

- Assemblée Générale des Boules (Inscription au local Boules ou chez Daniel BRUSQ)

## **Dimanche 8 décembre**

- Fête des Lumières organisée par le Comité d'animation, le Comité des Fêtes en partenariat avec la municipalité

## **Judi 12 décembre à midi à la salle d'animation**

- Repas de Noël du Club des anciens

## **Judi 19 décembre à partir de 11h30 à l'école**

- Repas de Noël pour les enfants

## **Vendredi 20 décembre à 14 heures à la salle d'animation**

- Après-midi du Club des anciens

**Vœux du Maire, le vendredi 3 janvier 2020  
A partir de 19 heures, à la Halle des Sports**



# FINANCES

## **Approbation des tarifs communaux pour 2020 :**

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a soumis les nouvelles propositions tarifaires à son conseil municipal :

### **Salle animation :**

Les tarifs 2020 concernant la location des salles d'animation seront inchangés par rapport à l'année 2019. Toutefois, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une caution pour la location de matériels, d'un montant de 200 euros.

Sur l'ensemble des tarifs communaux, quelques changements sont à noter.

### **Tarif funéraire :**

Les concessions cimetières suivent l'évolution des trois dernières années et passeront de 50 euros (prix au m<sup>2</sup>) pour les concessions sur 15 ans, et de 77 euros (prix au m<sup>2</sup>) pour les concessions sur 30 ans. Pas de changement pour les autres tarifs funéraires.

### **Tarifs des loyers commerciaux et communaux :**

Les montants des loyers commerciaux augmenteront de 2,18%, ce qui correspond à l'Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT). Les charges de chauffage, d'électricité et d'eau du local des infirmiers passent à 18 euros. A noter : aucune augmentation depuis 2014.

Les montants des autres loyers communaux augmenteront de 1,53% suivant ainsi l'Indice de référence des loyers (IRL), publié par l'INSEE.

### **Redevance assainissement :**

Voici les nouveaux tarifs et les modifications par rapport à 2019 :

	2019	2020
Partie fixe par ménage	50,00 €	60,00 €
Partie fixe réduite pour les personnes seules de plus de 65 ans	25,00 €	30,00 €
Partie fixe réduite pour les ménages arrivant ou partant en cours d'année civile	25,00 €	30,00 €
Prix au m <sup>3</sup> d'eau consommée	0,95 €	1,00 €
Droit branchement assainissement	3 200,00 €	3 500,00 €

Pourquoi cette augmentation ?

Plusieurs raisons :

1. Saint-Médard fait partie des communes de la CCFE (Communauté de Communes de Forez-Est) où le coût par habitant de l'assainissement est parmi les plus bas. En vue d'une harmonisation de la fiscalité, notre village doit peu à peu augmenter ses tarifs.
2. Une hausse en prévision d'importants travaux à prévoir. Le diagnostic a été rendu, nous avons beaucoup d'entrées d'eau claire parasites dans nos réseaux. A cela s'ajoute les 50 000 euros à charge de la commune pour le curage de la lagune, l'achat des deux terrains pour l'avenir... et notamment pour permettre d'augmenter la capacité de notre station d'épuration qui est à saturation à ce jour. (Cf paragraphe urbanisme).

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les nouveaux tarifs pour 2020.

Les tarifs non évoqués resteront inchangés.

## Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Voici quelques chiffres intéressants à relever :

- ✓ En 2018, les habitants de la CCFE ont produit près de **38 200 tonnes de déchets ménagers** et assimilés soit environ **606 kg/habitant**)
- ✓ 12 757 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en 2018 sur le territoire de la CCFE.
- ✓ 2 956 tonnes de verre ont été collectées en 2018 sur le territoire de la CCFE soit 4% de plus qu'en 2017.
- ✓ Ce ne sont pas moins de 17 422 tonnes d'ordures ménagères et de déchets assimilés qui ont été enfouies en 2018 soit 4 % de plus qu'en 2017.
- ✓ Autre chiffre évocateur, **16 % des déchets sont refusés au niveau du tri, attention à nos poubelles jaunes... Ces déchets ne sont pas à leur place.**
- ✓ Le budget global de gestion des déchets de la CCFE est évalué à 5,4 millions d'euros, soit une moyenne de 86 €/hab/an inférieure à la moyenne nationale.

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCFE a été approuvé à l'unanimité.

## Demande de subvention « amende de police »

Marianne DARFEUILLE et Pierre VERICEL, conseillers départementaux, étaient sur notre commune fin septembre. Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES leur a fait part des différents projets et notamment celui de la Rue froide avec la création d'un cheminement doux et sécuritaire pour les enfants. La municipalité va demander une subvention « amende de police » pour financer ce chemin piétonnier pour l'école.



## URBANISME

Comme énoncé dans le volet FINANCES, le projet de réfection de la station d'épuration de la commune passe par l'acquisition de terrains en vue de travaux à venir. Le conseil a voté à l'unanimité l'acquisition d'une parcelle de 8 480 m<sup>2</sup>. Ce nouveau terrain communal fait partie d'un lot de trois parcelles attenantes à la station d'épuration d'une superficie totale de 27 985 m<sup>2</sup> pour un montant total de 13 992 euros (soit 50 centimes d'euros par m<sup>2</sup>).

La réfection de notre réseau d'assainissement est évidemment une condition préalable à tout projet de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

## QUESTIONS DIVERSES

### Visite des élus départementaux

Nos deux conseillers départementaux, Mme Marianne DARFEUILLE et M. Pierre VIRICEL étaient de passage sur notre commune le vendredi 27 septembre. Ils ont été reçus en mairie par M. le Maire, Sébastien DESHAYES, Odile GIRAUD, Michèle THOLLOT, Françoise MERLLIE et Damien ESCOT. Leur visite fait suite aux subventions qu'a bénéficié la commune pour la réalisation de projet, notamment de voirie. Ainsi, le groupe d'élus s'est dirigé sur le chantier de la Rue Froide.

Mme DARFEUILLE et M. VIRICEL ont ensuite souhaité visiter deux entreprises du village illustrant deux savoirs faire différents : GOBY Racing, Stéphane GOBY, ancien pilote national de motocross, il prépare des motos de course, et le GAEC de SAVIE, la ferme FORISSIER, élevage de vaches laitières qui s'est lancée dans un projet de méthanisation.

Merci à M. GOBY et M. FORRISSIER pour leur aimable accueil. Belles découvertes pour tout le monde et une fierté pour notre commune.



### Fin de l'aide pour véhicules ou vélos électriques :

Le bureau communautaire a clôturé les demandes d'aide de l'Etat pour accompagner les changements de pratiques dans la mobilité quotidienne. En d'autres termes, plus aucun dossier de demandes d'aides à l'achat de vélos électriques et/ou de véhicules électriques ne peut être enregistré depuis le 12 juin 2019.

## **Week-End des Saint-Médard de France :**

Le week-end du 12 et 13 octobre dernier a eu lieu le rassemblement des Saint-Médard de France. Grâce à tous les bénévoles, les membres du Comité pour Saint-Médard, le Comité des Fêtes et toutes les bonnes volontés, ce week-end a été une grande réussite.

Au programme, de belles visites le samedi avec notamment la ville de Montbrison et son marché élu plus beau de France, le Musée de la Résistance et la Grange aux abeilles d'Estivareilles ou encore l'entreprise CHABRET (Meubles et Billots) à Saint-Bonnet-le-Château. S'en suivait un repas dansant pour clôturer la journée. Le lendemain matin, les invités des quatre coins de la France étaient quelques peu surpris d'humer un parfum de soupe aux choux, certains se sont laissés tenter, ils ne l'ont point regretté.

Au total, pas moins de 374 repas ont été servis sur le week-end. Le tout, parfaitement assuré par « La cocotte des envies », sans oublier la contribution de « La moutarde oubliée ». Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES tient à remercier tout particulièrement Bernadette PERBET et Daniel BRUSQ qui ont orchestré avec succès ce rassemblement.



## **Visite de deux membres de la CCFE responsables du traitement des déchets :**

La CCFE s'inspire de ce qui fonctionne déjà avec succès dans certaines communes françaises en matière de traitement des déchets. Elle souhaite restructurer le système de collecte existant en l'arrangeant par un système de conteneurs enterrés regroupés en un seul point. L'objectif étant d'optimiser les collectes et de désengorger les centre-bourgs de bacs individuels ou collectifs. La commune de Saint-Médard s'est portée intéressée par ce projet.

Mme Sandrine DUFOUR et M. Clément GUILLON, responsables au sein de la CCFE, sont venus analyser les possibilités de ce projet sur notre village. Il est envisagé d'un premier point de regroupement au niveau de la Rue de Bellevue, en lisière du parking du centre-bourg. Les conteneurs enterrés seraient relevés une fois par semaine.

Le coût moyen du terrassement est estimé entre 4 000 et 8 000 euros à charge de la commune. De son côté, la CCFE finance la fourniture (conteneurs), la pose, la collecte, la maintenance préventive et curative.



## Ecole

### Subvention pour l'Ecole :

Il a été évoqué en réunion du Conseil une subvention de la Mairie pour financer une partie du voyage scolaire qui aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2020 à Verrières-en-Forez. Les classes de CE et de CM sont concernées. La municipalité participerait à hauteur de 1000 euros, soit environ 15 euros par élèves. En parallèle, une demande de subvention a été faite auprès du département. Le Comité d'Animation de l'école prévoit lui aussi une participation.

### Scolarisation obligatoire dès trois ans :

La communauté de communes a invité les élus en charge des affaires scolaires à une rencontre avec les inspecteurs pour expliquer la loi votée en juillet 2019. La loi rend désormais obligatoire la scolarisation des enfants de 3 ans. Aussi, la rentrée scolaire de septembre sera la seule rentrée scolaire possible pour l'ensemble des élèves. La scolarisation des enfants de trois ans est astreinte d'un minimum d'une demi-journée de présence en classe par jour. A noter que d'après l'Education Nationale, la propreté de l'enfant ne constitue pas un élément susceptible d'entraver la scolarisation telle qu'elle vient d'être évoquée. Autre point, l'accueil des enfants de moins de trois ans est possible si les conditions à une bonne scolarisation sont acquises au sein de l'école et de la classe.

### Rencontre Mairie et Associations :

Le vendredi 4 octobre a eu lieu la rencontre mairie et associations. La municipalité remercie toutes les associations. Un moment d'échanges très important, l'occasion de parler des manifestations de 2020, un beau programme en perspective à nouveau et le souhait des associations de se regrouper pour une seule et même manifestation.

### Evénement du 8 décembre organisé par le Comité d'Animation et le Comité des Fêtes

*Le 8 décembre prochain aura lieu une fête des lumières particulièrement animée à Saint-Médard. Chants, musiciens et le magicien Pol sublimeront les décorations qui préfigurent souvent un hiver heureux. De l'univers onirique apparaîtra-t-il celui dont chaque enfant espère beaucoup ? Chose certaine, la « calèche du Père Noël » nous assurera un moment féérique.*



### Attention un beau programme en perspective !

- ✚ Spectacle gratuit avec le Clown Pol
- ✚ Concert gratuit
- ✚ Un cadeau offert à tous les enfants par le Père Noël
- ✚ Lecture de contes aux quatre coins du village
- ✚ Illumination du village
- ✚ Séances bricolage pour enfant sous des airs de Noël
- ✚ Tour de calèche
- ✚ Photo avec le Père Noël
- ✚ Buvette et restauration rapide...



# INFOS DIVERSES

## Déclaration des ruches

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## Piscine Hurongues

Elle sera ouverte au public :



Vendredi 25 octobre 2019 : De 14 à 20h	Samedi 26 octobre de 14 à 19h
Dimanche 27 octobre de 8h30 à 12h30	Lundi 28 octobre de 14 à 19h
Mardi 29 octobre de 14 à 19h	Mercredi 30 octobre de 14 à 19h
Jeudi 31 octobre de 14 à 19h	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre : FERMÉE
Samedi 2 novembre de 14 à 19h	Dimanche 3 novembre de 8h30 à 12h30
Lundi 11 novembre : FERMÉE	

## ATELIER CUISINE

PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

à partir  
de 3 euros  
le repas

2 euros  
pour les  
cuisiniers

Tarte salée  
Courge en gratin  
Dessert Gourmand  
Café/thé  
Pain maison



**Mardi 26 novembre**  
**9h30-14h**

à ghoos: projection d'un  
film "les cantines  
scolaires à Dakar"



\* menu pouvant changer, en fonction des arrivages légumes

**INFOS ET INSCRIPTIONS AU CENTRE  
SOCIOCULTUREL : 04 77 54 95 03 / 16 RUE DE  
ST GALMIER, CHAZELLES SUR LYON**



POUR UNE  
ALIMENTATION  
SOLIDAIRE